

DISCURS DEL CAP DE GOVERN DAVANT DEL CONGRÉS DE PODERS
LOCALS i REGIONALS DEL CONSELL D'EUROPA

Estrasburg, 27 d'octubre del 2010

Monsieur le Président du Congrès,
Monsieur le Secrétaire Général,
Messieurs les membres du Congrès,

Je tiens tout d'abord à féliciter le Président du Congrès, Monsieur XXX pour son élection d'hier et lui adresse mes meilleurs vœux de succès pour la présidence du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux.

C'est un honneur pour moi de m'adresser à cette assemblée en une occasion aussi spéciale pour nous, la signature de la Charte européenne de l'autonomie locale au nom du Gouvernement de la Principauté d'Andorre. Ce qui me permet de souligner les liens étroits qu'unissent la Principauté d'Andorre au Conseil de l'Europe.

La manifestation d'aujourd'hui est un événement important pour mon pays, qui n'a que trop tardé à procéder à cette signature.

En effet, historiquement, l'Andorre a accordé un rôle prépondérant aux pouvoirs locaux, c'est-à-dire à nos communes. C'est donc tout naturellement que nous confirmons, avec la signature de cette Charte, le rôle qu'à notre avis doivent jouer les pouvoirs locaux dans les Etats européens, auprès de nos citoyens et de tous leurs habitants.

En votre qualité d'élus locaux, vous êtes en première ligne lorsqu'il s'agit de dialoguer avec les citoyens, de les écouter, de les comprendre et de saisir leurs doléances, tout particulièrement en ces temps économiquement et socialement difficiles. C'est donc vous qui pouvez saisir, à la base, les inquiétudes et les espoirs. Votre tâche n'en est que plus ardue, et plus satisfaisante également, car c'est sans aucun doute au niveau local que l'on peut observer le plus l'évolution des situations et les résultats de politiques ou mesures prises au niveau local ou national.

Et c'est là que se trouve la raison d'être du Congrès : rassembler les pouvoirs locaux et régionaux des 47 Etats membres et profiter de l'expérience et du savoir faire de chacun.

Je tiens également à saluer le rôle du Congrès dans les missions d'observation d'élections. Ces missions sont des plus importantes et illustrent l'expertise et les principes du Congrès.

J'aimerais également souligner combien je suis heureux d'observer que le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux a su suivre et même anticiper le processus de réforme dans lequel est entré le Conseil de l'Europe. Il est primordial que tous les organes du Conseil de l'Europe fassent preuve de la même vitalité et de la même volonté d'amélioration, d'évolution et de pertinence pour être au plus près de tous les citoyens européens et pouvoir ainsi faire face aux nombreux défis que rencontre notre organisation.

Cette réforme est vitale pour le Conseil de l'Europe et il est indispensable que nous y participions tous, à tous les niveaux. C'est aussi en ma qualité de membre associé honoraire de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe depuis le 23 avril 2001, que je vous dit ça.

Le Congrès pourra donc compter sur mon soutien et celui du Gouvernement de la principauté d'Andorre dans son processus de réforme.

Pour terminer, les membres de la délégation andorrane auprès du Congrès de Pouvoirs Locaux et Régionaux et moi-même avons l'immense plaisir de vous inviter à découvrir une partie de notre patrimoine culturel grâce à la représentation par le Groupe de danse « Esbart Sant Romà » de danses andorranes et une exposition de photographies sur l'Andorre, notre petit et grand pays, devant l'hémicycle.

Je vous remercie de votre attention.